

MASTER ACTUARIAT

PARCOURS ACTUARIAT

Semestre 7

Bureaux d'études 1

Présentation

Initiation à la recherche en actuariat sur des projets proposés par des entreprises partenaires.

Le Bureau d'Études est un projet tutoré qui se déroule tout au long de l'année du Master 1. Les étudiants, répartis en groupes de 2 ou 3, se saisissent d'une problématique du monde de l'actuariat qu'ils doivent développer. Les sujets sont en grande majorité proposés par des entreprises. Le travail est encadré par des professionnels exerçant en entreprise et par des enseignants-chercheurs de l'Institut. Chaque semaine, 2h sont réservées dans l'emploi du temps pour ce travail. Le Bureau d'Études donne lieu à un rapport écrit et deux soutenances orales (une en janvier et une autre à la fin de l'année universitaire).

2 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 48h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

| Nature de l'enseignement | Modalité | Nature | Durée (min.) | Coefficient | Remarques |
|--------------------------|----------|-------------------|--------------|-------------|--|
| Travaux Dirigés | CT | Oral - soutenance | 40 | | 1 soutenance de projet par groupe de 2-4 étudiants + assiduité |

Session 2 : Contrôle de connaissances

| Nature de l'enseignement | Modalité | Nature | Durée (min.) | Coefficient | Remarques |
|--------------------------|-----------------|-------------------|--------------|-------------|---------------------------------------|
| Travaux Dirigés | Report de notes | Oral - soutenance | | | Report de la note de première session |